



Département de la Sarthe
Commune de La chapelle Saint Fray
Route du Mans
72240 La Chapelle Saint Fray

Commune de La Chapelle-Saint-Fray

Procès-verbal du Conseil Municipal du 04 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de La Chapelle-Saint-Fray s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bruno BLOT, 1^{ER} Adjoint au maire.

Étaient présents :

M. BLOT, M. CORNIL, M. GUILARD, M. TRONCHET, M. RABARDEAU, M. DUGUÉ, Mme ROY DE LA CHAISE, M. CHAUDET , Mme LETERTRE

Étaient absents excusés :

M. Julien HERVÉ.

Secrétaire de séance : Yolène LETERTRE.

Ordre du jour

0. Décision préfectorale suite à la maladie de madame le maire.
-

0 – Décision préfectorale suite à la maladie de madame le maire.

Suite à un appel de la préfecture, Monsieur BLOT, premier adjoint, a informé le conseil municipal de la situation médicale de Madame le Maire.

À l'issue de plusieurs examens médicaux, il a été établi que Madame le Maire est atteinte de la maladie de Charcot, diagnostiquée en mars 2025. Cette pathologie étant incurable, son évolution rapide a conduit à une situation d'invalidité.

Fin de séance

La séance est levée à 19h.

Secrétaire de séance
Yolène LETERTE

1^{er} Adjoint
Bruno BLOT